

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, le six mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents	Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL
Absents excusés	Mesdames Marie-Hélène BISEUL (pouvoir donné à Alain LE CARROU), Caroline BAGOT-SIMON (pouvoir donné à Olivier LE CORVAISIER) Messieurs Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO), Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Thérèse JOUSSEAUME)
Secrétaire	Madame Gwénaëlle TUAL
Secrétaire Adjoint	Monsieur Cédric HERNANDEZ
Secrétaire auxiliaire	Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2019-31

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (DSIL) 2019 POUR LA MAIRIE, ESPACE INFOS SERVICES PUBLICS

Rapporteur : Monsieur Alain LE CARROU, 1^{er} Adjoint en charge des Finances, du Personnel et de l'Administration Générale

Par délibération n° 2018-51 du 2 juillet 2018, vous vous êtes prononcés favorablement sur le projet de construction intitulé « Mairie, Espace Infos Service Publics ».

Celui-ci s'inscrit en effet dans le cadre de la recherche d'une amélioration des services rendus à la population et des conditions de travail pour le personnel.

Ce projet contient plusieurs volets, à savoir :

- le regroupement du service Aménagement avec les services actuellement présents dans le bâtiment de la Mairie,
- l'amélioration technique de ce bâtiment, notamment au niveau thermique et donc énergétique,
- l'amélioration des conditions d'accueil du public.

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **1 255 000 € TTC**.

Pour l'année 2019, **je vous propose** d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant :

- à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (DSIL) ;
- à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.

